

Projet Center Parcs : le débat est loin d'être fini

Le maître d'ouvrage Pierre & Vacances a jusqu'au 3 février au plus tard pour rendre sa décision sur les suites à donner au projet.

LUCILLE TOPIN

Le projet de construction d'un site Center Parcs en forêt de Poligny n'a pas fini de faire parler et couler l'encre. Le débat public sur le sujet a mobilisé environ 2 000 personnes, et duré 36 heures. Pour rendre compte de ces échanges, la commission particulière chargée de l'organiser a rendu une synthèse, et la commission nationale du débat public (CNDP) un bilan, tous deux présentés à la presse et aux principaux acteurs du débat le 3 novembre, à la salle des fêtes de Poligny. Pierre & Vacances (P&V), le maître d'ouvrage, a jusqu'au 3 février au plus tard pour rendre sa décision sur les suites qu'il entend donner au projet.

Si le débat « très intense », a permis d'affiner le projet du maître d'ouvrage et d'informer le public, « on ne peut pas dire qu'il ait fait bouger les lignes entre les partisans et les opposants ». Deux visions différentes du développement de la société se sont affrontées. Les uns voyant le projet comme consumériste, dépassé, condamné à

court terme, à abandonner ; les autres comme une opportunité à saisir, un projet miraculeux, accélérateur économique et touristique. Le débat public a donné lieu à la « manifestation d'un sens citoyen très fort », a souligné Claude Brévan, la présidente de la commission particulière. « Je vois que le débat n'est pas totalement terminé », a conclu dans un sourire Christian Leyrit, président de la CNDP, à l'issue des échanges qui ont suivi la présentation des synthèses.

Quelles suites après le débat public ?

Plusieurs personnes dans le public interrogeaient : quelles informations et quelle participation possibles autour du projet, alors que le débat public est fini. Christian Leyrit a informé l'audience de la possibilité pour P&V de demander à la CNDP la désignation d'un « garant post débat public » pour que les citoyens restent partie prenante du projet jusqu'à l'enquête publique. Si le projet se poursuit. Ce garant est souvent quelqu'un



La commission nationale du débat public a convié les médias et les principaux acteurs du débat le 3 novembre pour présenter son bilan.

qui a participé activement au débat public. « Notre volonté est que la concertation avec les citoyens continue », a assuré Jean-

Michel Klotz, en charge du développement chez P&V. Le responsable a également renouvelé l'ensemble des engagements

que le groupe avait pris deux mois plus tôt à l'occasion de la réunion générale de restitution du débat public. ■

Les prochaines échéances

Le groupe Pierre & Vacances, maître d'ouvrage, rend sa décision au plus tard le 3 février 2016. « Les études ont été mises en standby pendant le débat », a indiqué Jean-Michel Klotz, de P&V. Après le 3 février, si une suite favorable est donnée au projet, « on redémarre le travail de collaboration » avec les élus locaux, « mais le premier coup de pioche n'aura pas lieu le 3 février », a lancé le représentant du groupe à une question sur les études hydrauliques. Le chantier pourrait commencer mi-2017. « Avant les travaux il faut au moins 18 mois d'études, de montages financier, administratif ».

Les synthèses du débat sont en consultation libre sur le site internet : cp-poligny.debatpublic.fr

Les collectivités s'engagent à hauteur de 16 millions d'euros

Le montage financier du projet a été l'un des points de clivage majeur dans le débat, comme l'a rappelé Christian Leyrit, président de la CNDP. Les équipements (dont fait partie la bulle aquatique où se trouvent les bassins aquatiques) seront achetés dans le cadre d'une vente en l'état de futur achèvement par une société d'économie mixte (SEM) dont le Conseil régional et le Conseil départemental seraient les principaux actionnaires. L'exploitation, elle, serait assurée par P&V moyennant un loyer dans le cadre de baux passés avec la SEM. « Les collectivités territoriales locales, départementales et régionales ont rappelé que les fonds propres mobilisés se limitaient à 16 millions d'euros », peut-on lire dans le bilan de la CNDP. Les élus à la tête de la Région seront renouvelés à la suite des élections début décembre. Clément Pernot, président du Département, a indiqué que « le



Dominique Bonnet, maire de Poligny, et Clément Pernot, président du Département, face à Jean-Michel Klotz, en charge du développement chez Pierre & Vacances.

Conseil régional sera demain l'interlocuteur principal » sur le projet Center Parcs, « notamment sur la question financière ». C'est en fait la perspective de la loi NOTRe (qui change à l'horizon 2020 les compétences des diffé-

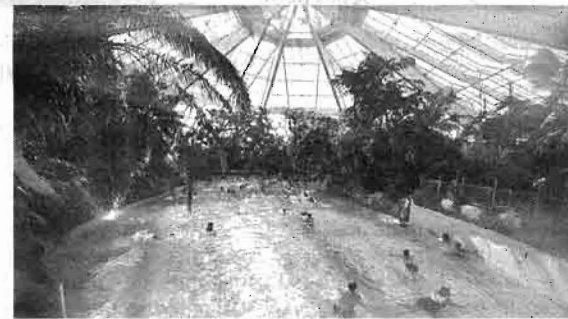
rentes collectivités locales), qui a rendu le Département prudent sur ses déclarations, a précisé le président du Département. « Mais cela ne remet pas en cause sa motivation » pour le dossier.

Le voile sur l'eau

Si Pierre & Vacances a pris plusieurs engagements et bougé plusieurs lignes de son projet depuis le débat public (lire ci-contre), une question, non élucidée, est revenue dans les interventions du public ce 3 novembre.

Quelle alimentation en eau pour le parc ? Quand les études vont-elles reprendre ? Combien de temps vont-elles durer ? « Est-ce qu'un an suffit ? » Leurs conclusions seront-elles attendues avant toute décision ?

Le Center Parcs, « nouvelle formule », de 400 cottages, nécessiterait près de 500 m³ d'eau par jour pour fonctionner. Les études ont été arrêtées le temps du débat public. Le Département ne voulant pas engager de frais inutiles si le projet ne devait jamais voir le jour. « La source de la Papéterie, exploitée par le Syndicat intercommunal des eaux du Centre Est et la ville de Champagnole, constitue la ressource la plus abondante », indique le bilan de la CNDP. « La question la plus délicate reste celle des conséquences sur le débit de l'Ain en période d'étiage (niveau le plus bas d'un cours d'eau) et la préservation des écosystèmes aquatiques. » Selon une citoyenne des prévisions Météo France sur les décennies à venir placent le Jura en zone à risque de grandes sécheresses. Selon les informations connues par le président du Conseil départemental, et ancien maire de Champagnole, « la Papéterie pourrait sans risque particulier assurer les 500 m³ » nécessaires au parc. Pour Dominique Bonnet, maire de Poligny et Jean-François Gaillard, président de la Communauté de communes de Poligny Comté de Grimont, en résolvant les problèmes des fuites existantes sur le réseau d'eau potable, « on peut à débit constant alimenter le Center Parcs », « pas besoin de plus de prélèvement ».



Le projet Center Parcs polinois nécessiterait près de 500 m³ d'eau par jour pour fonctionner.

Les engagements renouvelés de Pierre & Vacances

Jean-Michel Klotz, en charge du développement chez P&V, a renouvelé les engagements pris par le groupe sur le dossier polinois. « Des engagements qui ne préfigurent en rien la décision à venir », a précisé M. Klotz. L'accès au site ne se fera pas par Plasne mais par le nord, via la RN5 ; l'emplacement du parc sera décalé d'environ 400 m vers le nord ; le groupe est prêt à étudier un accès au site pour les habitants et touristes ; concernant l'emploi, P&V s'engage « à tout faire pour que les entreprises locales soient lauréates des marchés » (information un an avant l'appel d'offres ; découpage par lot et secteur ; travail

avec les chambres consulaires) ; à rechercher systématiquement des compléments d'activité pour les emplois à temps partiel ; à jouer sur la flexibilité des séjours ; à instaurer des navettes pour les salariés. P&V « s'engage très clairement à renforcer le cahier des charges des métiers qu'ils externaliseront » ; à travailler « de façon plus ouverte avec le territoire d'accueil » ; à mettre en place des partenariats touristiques et associatifs locaux ; à étudier la possibilité du zéro rejet des eaux de piscine ; à mettre en place un comité de suivi économique, des ateliers de travail, et un comité de suivi environnement.